

ÉDITO

Rignac, 2133 habitants ; une population en croissance de plus de 1% par an depuis 1999 ; il en est de même pour la population totale de la Communauté de Communes du Pays Rignacois qui se situe au dernier recensement à 5857 habitants. Notre territoire est un des plus dynamiques en terme de démographie au niveau Aveyronnais.

Au niveau économique, le nombre de chantiers ouverts sur l'axe Mayran Anglars est un signe de l'attractivité de notre territoire. Exemple aux Farguettes, l'Entreprise Broussy, L'Atelier Béton, l'Élevage Castes et pas encore visible mais bien en projet Le Vieux Berger qui va construire une nouvelle fromagerie. **À Anglars,** une très belle entreprise industrielle Decoup3P plus de 30 salariés ; un autre lot de la zone vient d'être vendu à Peinture12 ; **À Rignac,** un projet d'installation d'une nouvelle entreprise avance sur un terrain de 4000 m² pour une activité artisanale dans l'agencement de magasins et bureaux. Autre installation : **DMS 12,** vente et matériel de motoculture Avenue du Puech Carlet, pas très loin du magnifique garage de Kévin Courrège qui vient de démarrer son activité.

Concernant le commerce, je connais la difficulté du commerce dans notre centre-bourg ; ce n'est pas une spécificité de Rignac. **L'État dans le cadre de Petites Villes de Demain a initié un Programme de soutien au commerce.** Nous avons posé notre candidature ; **Rignac a été retenu** et nous avons gagné le droit de participer à l'opération : **« Mon centre-bourg a un incroyable commerce ».** Tous les détails de cette opération en page 4 de ce bulletin.

Rignac travaille en parfaite harmonie avec les communes voisines. Nous sommes en train de préparer, d'écrire avec les maires, les adjoints, l'ensemble des élus un projet de territoire. **Ce n'est pas qu'une affaire d'élus. Vous devez participer.** Vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire. **Et vous êtes invités à participer à la réunion du jeudi 21 avril à 20h30 à la salle des fêtes André Jarlan.**

La partie enfance jeunesse a donné lieu à de nombreux échanges et à un document signé avec la Caf et l'État, dénommé la Convention Territoriale Globale. Son

application débouche sur des projets qui vont se concrétiser dans les mois et années qui viennent : un exemple la construction d'un **Centre de Loisirs** pour nos enfants pour pouvoir répondre aux demandes des parents et pour le plus grand bonheur des plus jeunes. Une **Maison des Assistantes Maternelles à Anglars** et un projet également sur **Mayran** pour l'accueil de la petite enfance.

Rignac est le Bourg Centre d'un territoire qui couvre notre Communauté de Communes. Cette centralité entraîne des obligations. Un exemple : nous avons 2 collèges un public, un privé qui regroupent plus de 500 élèves. **Les équipements sportifs doivent être à la hauteur** que cela soit les gymnases ou les stades. Un terrain de foot classique : nombre d'heures d'utilisation par semaine 6 à 8h. Un terrain synthétique : 40h/sem. Comme beaucoup de communes de notre taille, **nous sommes en réflexion pour faire évoluer un de nos stades en terrain synthétique pour permettre aux jeunes de fréquenter les stades quel que soit le temps sans abimer la pelouse et en prenant plaisir à jouer.** Il est bien évident que le club de foot local est demandeur. Nous aurons l'occasion d'échanger sur le sujet.

En ce lendemain du 1^{er} tour des Élections Présidentielles, je ne peux qu'être fier du **taux de participation** dans notre commune, proche de 85% et je ne peux que vous **encourager à venir voter le 24 avril prochain.**

En terminant je veux exprimer mon soutien à la **Résistance Ukrainienne dont le pays a été envahi et qui est victime de crimes de guerre ; d'aucun parle de crimes contre l'humanité. Ayons à l'esprit la souffrance du peuple Ukrainien, les drames que vivent les familles. Ayons à l'esprit que les valeurs de la Démocratie et de la République ne sont pas définitivement acquises ; ce sont des conquêtes qui doivent être défendues.**

Votre Maire
Jean-Marc Calvet

APPLICATION MOBILE INTRAMUROS

La Mairie de Rignac a choisi de souscrire à l'application mobile **IntraMuros** qui vous permettra de trouver les informations relatives à la vie de votre commune, ses actualités, ses commerces et services, ses associations, ses partenaires...

Pour ce faire, il vous suffit de télécharger gratuitement l'appli IntraMuros sur Google store ou Apple store, de sélectionner la commune de Rignac, et enfin de vous abonner à ce qui vous intéresse afin de pouvoir recevoir des alertes.



Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU BUDGET 2022

TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE

Salle des fêtes

La pose de la climatisation réversible prévue en 2021 est reportée en 2022.

Conservation du patrimoine

Cette enveloppe comprend quelques rénovations à l'intérieur du **presbytère** et une mise en sécurité des chéneaux de la toiture en cas de chute des tuiles à l'**église de Mirabel**.

Il est également prévu une remise en état et un rafraîchissement des peintures des **vestiaires du stade**. Enfin, un mur sera construit pour retenir le talus du **camping**.

Bâtiment Mairie

Des travaux de rénovation énergétique et des travaux de rénovation à l'intérieur seront réalisés grâce à la subvention de l'État dans le cadre du Plan de Relance.

Projet École de musique

La Mairie a fait l'acquisition de l'ancienne grange Bessettes derrière la salle des fêtes dans le but de la rénover et de l'affecter à l'École Départementale de Musique ainsi qu'à l'Espérance Rignacoise. Ce projet est au stade de l'étude et de recherche de financement.

RÉSIDENCE SENIOR

La construction de la Résidence Senior est sans nul doute un projet phare pour notre commune.

Investissement

La commune a fait l'acquisition des deux derniers immeubles qui viennent compléter l'ensemble immobilier. Cela a permis notamment de revoir la superficie des appartements qui seront proposés exclusivement à la location. Ainsi, il y aura 14 logements de type T3 et 4 logements de type T2.

Après les travaux de désamiantage et de démolition, la commune aura également à sa charge la réalisation des espaces communs (aménagement du rez-de-chaussée, garages, création des jardins extérieurs).

Financement

Ce projet ne pourrait voir le jour sans les aides du Département et celles de l'État qui accompagnent la collectivité à travers la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ainsi que l'attribution du Fonds Friches. La commune aura recours à l'emprunt auprès de la Banque des Territoires qui accorde des prêts sur le très long terme, grâce notamment au label « Petites Villes de Demain ».

Échéancier des travaux

La démolition de l'ensemble du bâtiment commencera en avril et sera assurée par l'Entreprise Sirmain. Bien entendu, la circulation et le stationnement seront perturbés pendant la durée des travaux. Au mois de mai, viendra le temps de consultation des entreprises dont le choix sera arrêté début juillet. Enfin, c'est en octobre que débiteront les travaux qui devraient s'étendre environ sur 18 mois.

MATÉRIEL TECHNIQUE

Matériel technique

Une enveloppe est consacrée à l'achat de matériel adapté à l'entretien des terrains de jeux notamment le stade et le terrain de pétanque. L'utilisation de ce type de matériel s'inscrit dans notre démarche du zéro phyto.

Une partie de ces crédits serviront également à l'entretien des chemins de randonnées effectué par les Marcheurs du Pays Rignacois.

AMÉNAGEMENTS

Ilot du Prince Noir

Des crédits ont été inscrits pour l'aménagement de cette placette mais les travaux ne débiteront que lorsque la réfection des façades autour sera terminée.

Éclairage public

Dans ce domaine, une partie des crédits sera engagée à l'amélioration de l'éclairage rue la promenade.

Aménagement de l'espace du Foirail

Une enveloppe est attribuée à l'étude de restructuration et d'aménagement alentours (place du foirail et salle des fêtes).

Aménagements divers du bourg

Comme chaque année, une enveloppe est consacrée à la reprise des trottoirs, au scellage des dalles et à divers menus travaux dans le bourg.

Comme cela a été fait dans le bourg, des bancs et poubelles seront achetés et installés dans les parcs.

Les chemins ruraux se voient attribuer une enveloppe de 37 000 € quant à leur entretien.

À noter enfin que 4 à 5 lots supplémentaires de jardins familiaux seront disponibles s'ajoutant aux 8 déjà existants à la zone humide de Maymac.

RÉSERVE FONCIÈRE

La Mairie a fait l'acquisition d'un terrain de 3 Ha attenant à la zone artisanale. Cette réserve foncière permettra l'émergence de divers projets.



Projection Résidence Senior

ADRESSAGE

Les communes ayant l'obligation de mettre aux normes la dénomination des voies publiques et le numérotage des immeubles dans le bourg et les hameaux, l'étude menée avec le

Smica avance bien. Nous attendons les subventions de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

PROJET DE TERRITOIRE

Le prochain atelier concernant le projet de territoire aura lieu le jeudi 21 avril à 20h30 à la salle des fêtes André Jarlan.

Ce rendez-vous se déroulera en deux temps. Tout d'abord, les conclusions du questionnaire citoyen auquel vous avez été nombreux à répondre en septembre dernier, seront données.

Ensuite, il s'agira à travers des groupes de travail, d'identifier les actions à mettre en place pour développer le territoire et en améliorer le quotidien.

Cet atelier de concertation est ouvert à tous.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès de :

Julien Fabié au **06 70 81 70 81**.

CENTRE MÉDICAL

À l'heure où nous clôturons ce bulletin, les travaux du Centre Médical sont sur le point de s'achever. Il aura fallu un peu plus de temps que prévu car des aménagements supplémentaires ont été entrepris au niveau de l'espace d'accueil.

PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été prescrit par délibération du Conseil Communautaire en séance du 11 janvier 2022. Il a pour objectif d'assurer un développement cohérent et équilibré des 8 communes du Pays Rignacois. La consultation de bureaux d'études accompagnant la collectivité est terminée. Vous serez tenus informés de l'évolution du dossier qui s'échelonne sur 3 ans.

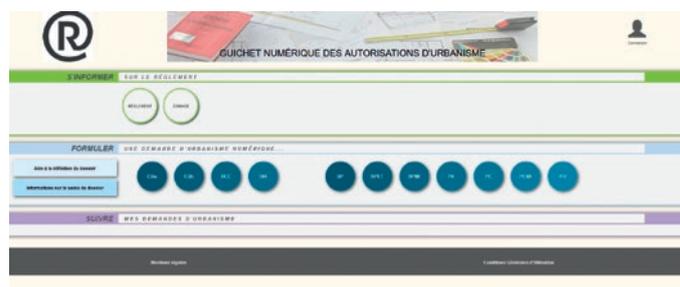
LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022 et pour répondre à loi de simplification des relations entre l'administration et les citoyens, une plateforme de suivi des dossiers d'urbanisme a été mise en place : le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme. Désormais, les demandes d'urbanisme pourront être déposées sous forme numérique :

<https://gnau30.operis.fr/aveyroningenierie/gnau/#/>.

Dans un premier temps, il vous faudra créer un identifiant ou vous connecter via votre identifiant France Connect. Ensuite, sélectionner le dossier que vous souhaitez créer :

- permis de construire (PC) ou permis de construire maison individuelle (PCMI) ;
- permis de démolir (PD) ;
- permis d'aménager (PA) ;
- déclaration préalable valant lotissement (DPLT) ;
- déclaration préalable de travaux (DP) ou pour maison individuelle (DPMI) ;
- certificat d'urbanisme d'information (CUa) ou opérationnel (CUb).



Pour ceux qui sont moins à l'aise avec l'outil informatique ou qui souhaitent obtenir des renseignements, vous pouvez toujours déposer vos dossiers directement au secrétariat de Mairie tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

CIVISME

Une fois n'est pas coutume, il est de bon ton de rappeler quelques règles simples de savoir vivre :

- **Déchets sauvages** : il est rappelé que le dépôt sauvage de déchets est formellement interdit même s'ils se trouvent à côté des containers. En aucun cas, les agents ont pour vocation de ramasser tout ce qui se trouve en dehors des containers. La déchèterie est ouverte du lundi au vendredi de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- **Jardinage/bricolage** : pour le respect de tous, merci de tenir compte des horaires suivants pour l'utilisation d'appareil à moteur :
 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
 - Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
 - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• **Divagation des chiens** : il est rappelé à tous les propriétaires de chiens que ces derniers sont considérés comme divagants lorsqu'ils :

- Ne sont plus sous la surveillance de leur maître ;
- Ne sont plus à portée de voix de leur maître ;
- Sont éloignés de leur maître de plus de 100 m ;
- Sont abandonnés ou errants.

Pour rappel, le propriétaire est exposé à des sanctions financières voire même des poursuites.

Enfin, des sacs sont à votre disposition pour ramasser les déjections de vos chiens. Il n'est pas rare d'en trouver encore sur les trottoirs et/ou espaces verts alors pour le bien vivre ensemble et le respect du travail de nos agents, merci de faire le nécessaire.

COMMERCES ET SERVICES 2022

La brochure 2022 répertoriant les coordonnées des commerces et services de Rignac ainsi qu'un plan du centre bourg est disponible. Vous la retrouverez en Mairie, à la Médiathèque Office de Tourisme ainsi que dans les commerces. N'hésitez pas à laisser vos coordonnées à la Mairie dès votre installation, vous pourrez ainsi paraître sur le site internet.

Nouvellement installés

- **DMS 12** vente et réparation matériel de motoculture toutes marques - 3, avenue du Puech Carlet **06 72 28 48 72**. Ouverture du lundi après-midi au samedi 17h.
- **Kévin Courrège - Garage Auto** - Ouverture prévue fin avril - début mai - 10, avenue du Puech Carlet. Réparation et entretien de véhicules. Vente neuf et d'occasion. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- **F.B Peinture** peintre décorateur - 17, rue de la muraille - **06 13 12 73 97**.
- **La Broche Dorée - Kebab** - Ouverture prochaine courant avril - 29, la Promenade.



MON CENTRE-BOURG A UN INCROYABLE COMMERCE

Depuis plusieurs années, on observe une augmentation de locaux vacants dans les centres-villes et les centres-bourgs. Fort de ce constat, l'État a déjà mis en place un programme de soutien aux centres bourgs en créant le programme «Petites villes de demain».

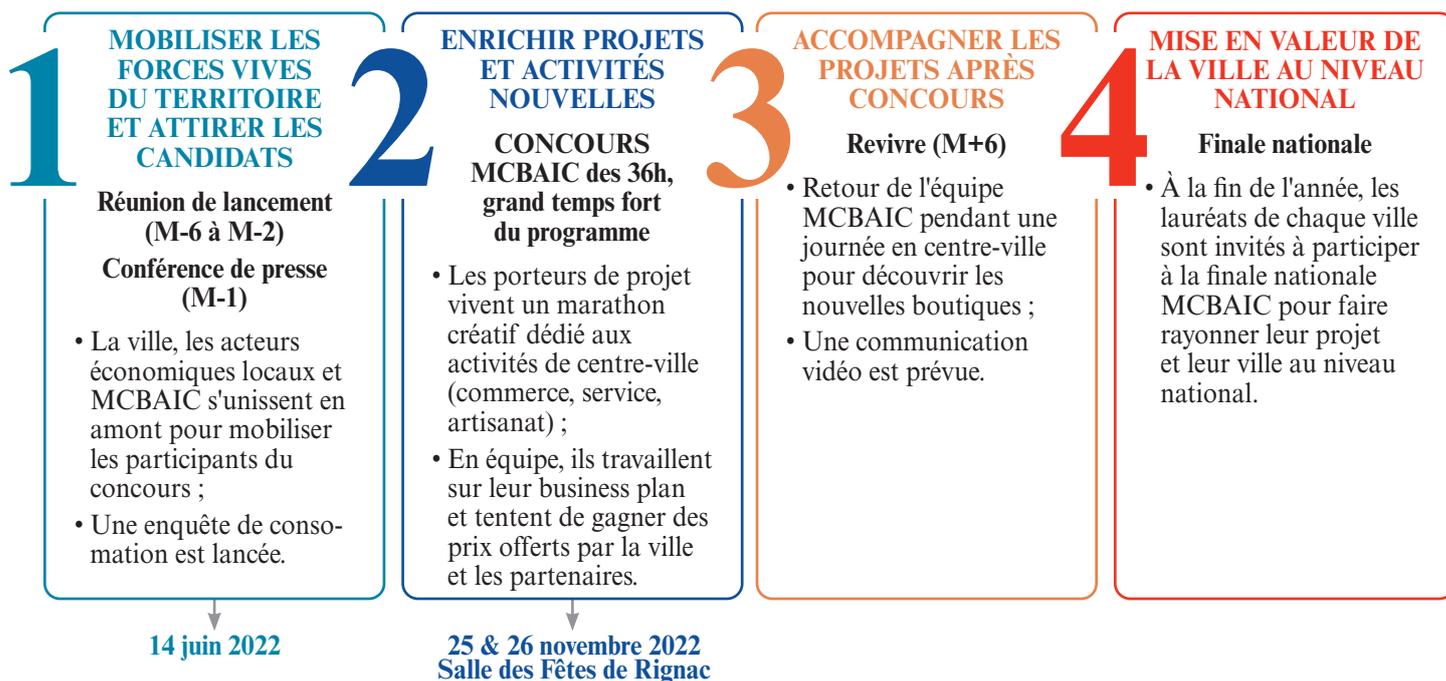
Pour soutenir un peu plus ce programme, le cabinet de conseil Auxilia en partenariat avec Le Bon Coin proposent un dispositif s'intitulant «Mon centre-bourg a un incroyable commerce». Même si nous sommes la seule ville aveyronnaise à avoir été retenue, il n'en demeure pas moins que ce dispositif

sera déployé à l'échelle intercommunautaire qui, rappelons-le, a la compétence économique. À noter que cette opération bénéficie d'une subvention de la banque des territoires.

Les objectifs de ce programme :

- de pallier la vacance commerciale ;
- d'attirer des porteurs de projets commerce ;
- de fédérer les acteurs du commerce local ;
- de créer un événement en centre-bourg ;
- de soutenir la reprise des activités en centre-bourg ;
- de rendre les administrés «consom'acteurs».

Voici les 4 étapes nécessaires à la mise en place du programme :



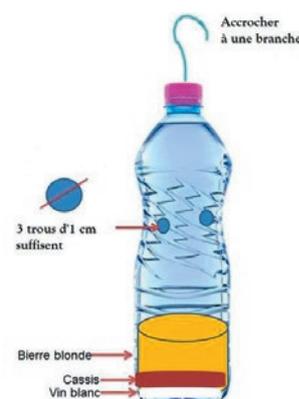
LE FRELON ASIATIQUE

Pour combattre la prolifération des frelons asiatiques, il est avéré qu'un piégeage continu de mi-février à fin mai - début juin est la meilleure arme, la moins chère et la plus efficace. En effet, chaque capture durant cette période, est une fondatrice qui a traversé les affres de l'hiver maintenant prête à pondre ! C'est donc un nid potentiel évité et des milliers de frelons qui n'approcheront pas les agglomérations et les ruches. Ce n'est pas qu'un problème apicole, c'est devenu un problème sanitaire.

Il est conseillé de piéger autour des anciens nids mais pas que, vous pouvez aussi les installer aux endroits que vous jugez les plus opportuns et à une distance respectable des ruches.

Le piège peut être garni d'un mélange de bière, sirop de cassis ou grenadine, et un peu de vin blanc (l'alcool contenu dans le vin détournera les abeilles de ce piège).

Si vous avez un nid, merci de vous signaler auprès de la Mairie, Gilles Mazars viendra s'assurer qu'il s'agit bien de frelons asiatiques. Si tel est le cas, Aveyron guêpes sera mandaté pour sa destruction dont les frais seront pris en charge par la Mairie.



PROJET DE GRAINOTHÈQUE

En tant que lieu de vie, de partages et d'échanges, génératrice de lien social et de convivialité, la Médiathèque du Pays Rignacois souhaite monter une grainothèque dans ses locaux. C'est un système de troc permettant l'échange continu de graines de fleurs, de fruits et de légumes hors du système marchand. Ainsi, la grainothèque invite à déposer des graines non issues du commerce et à prendre, en échange, un sachet de semences proposé par un autre jardinier en herbe.

Dans un premier temps, des bacs seront installés autour de la médiathèque et serviront d'expérimentation pour la plantation des premières graines. Le Centre de loisirs les Alzouzous sera convié lors de cette première phase et sera le témoin de la croissance des plants. Puis c'est en automne que la grainothèque sera inaugurée.

Lorsqu'elle sera mise en place, la grainothèque sera ouverte à tous et ne sera pas réservée aux seuls adhérents de la médiathèque.

D'autres informations vous seront données au fur et à mesure de l'avancée du projet.



N'hésitez pas à consulter les sites internet du Pays Rignacois et de la Mairie de Rignac ainsi que les pages Facebook et Instagram Médiathèque du Pays Rignacois.

RETOUR SUR LE FORUM PETITE ENFANCE

C'est dans le cadre de la Convention Territoriale Globale que la Communauté de Communes et le CIAS ont souhaité organiser un forum sur la petite enfance.

Le samedi 2 avril à la salle des fêtes André Jarlan de Rignac, tous les acteurs gravitant autour de la petite enfance se sont réunis. Ainsi, le Relais Petite Enfance, via les Assistantes maternelles, ont proposé des petits ateliers et une exposition photos sur leur métier. Le Multi-Accueil et le centre de loisirs avaient installés des parcours de gym et motricité pour le plus grand bonheur des enfants qui s'en sont donnés à cœur joie.

L'IFMAN (Institut de Formation et de recherche du Mouvement pour une Alternative Non Violente) a exposé 8 panneaux présentant chacun une situation du quotidien sur différentes thématiques. Cette exposition a pour objectif de faire découvrir des pratiques d'éducation aux parents et aux professionnels pour mieux accompagner les enfants.

L'association Pop's était également présente et proposa

un atelier «portage bébé en écharpe» ainsi qu'un atelier «signes avec bébé».

La Médiathèque du Pays Rignacois avait installé un petit coin lecture, présentant ainsi la sélection du dispositif «Des livres et des bébés» dont elle fait partie. Enfin, le spectacle «chants et comptines» animé par Sandrine Lucas a rencontré un franc succès puisqu'elle a dû faire deux représentations au lieu d'une !

Que ce soit sur les différents modes de garde, les questions sur la parentalité ou bien les activités s'adressant aux plus petits, il y avait matière à trouver des solutions et/ou réponses. Compte tenu de l'affluence lors de cette matinée, les participants de ce forum sont unanimes à dire que cette première expérience fut un succès.

N'hésitez pas à contacter Corinne Bousquet au Relais Petite Enfance pour obtenir des informations ou conseils sur les différents mode d'accueil pour votre enfant : **06 78 70 26 52**.



SOLIDARITÉ

Face à la catastrophe humanitaire dont est victime le peuple Ukrainien, vous avez été d'une très grande générosité quant à la collecte organisée à l'initiative de l'Association Départementale des Maires de l'Aveyron, la Protection Civile et le CIAS. En terme de volume, cela représente environ 25 m³ de vêtements mais il y eut également beaucoup de dons de produits d'hygiène et de secours.

La Protection Civile a récupéré le tout et se charge désormais de la répartition.

Les dons étant suffisants pour le moment, nous reviendrons vers vous au cas où les besoins se feraient à nouveau sentir. En revanche, vous pouvez toujours faire des dons financiers pour permettre l'achat de matériel divers sur don.protection-civile.org.

Plusieurs familles se sont proposées pour héberger des ressortissants ukrainiens et ont été dirigées vers le site de la Préfecture pour se signaler <http://parrainage.refugie.info/>.

L'AGENDA



09 avril au 11 juin	Exposition du collectif Fòra Man Médiathèque du Pays Rignacois
21 avril	Atelier projet de territoire Salle des fêtes André Jarlan à 20h30
22 avril	Apéro concert avec « la Deryves », organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'école St-Joseph et du collège Jeanne d'Arc - Salle des fêtes André Jarlan
mai à l'automne	Notre mémoire en cartes postales « Rignac d'hier à aujourd'hui » - Exposition plein air au parc la Peyrade
04 mai	« Si l'Histoire m'était contée » Médiathèque du Pays Rignacois à 15h45
08 mai	Cérémonie Commémorative au monument aux morts
12 mai	Séance de cinéma par Mondes et Multitude séances
14 mai	Nuit Européenne des Musées 17h à 22h au musée « Un œil sur le passé »
14 mai	Quine organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'école St-Joseph et du collège Jeanne d'Arc Salle des fêtes André Jarlan
15 mai	Thé dansant organisé par le Soulicou avec Sébastien Dewez - Salle des fêtes André Jarlan à 14h30
Mi-juin à mi juillet	Exposition photos de Roland Werner Médiathèque du Pays Rignacois
18 mai	Atelier cuisine « les graines de chef » pour les enfants de 3 à 10 ans - Sur inscription au Conservatoire du Châtaignier
19 mai	Conférence « Vivre Ensemble » avec Mme Latifa Ibn Ziaten organisée par Rencontres Citoyennes Salle des fêtes André Jarlan à 20h30
21 mai	Théâtre avec la troupe du foyer de Marie Gouyen Salle des fêtes André Jarlan à 16h30
21 mai	Commémoration du Maquis Du Guesclin au Monument aux morts de Regardet à 11h30
22 mai	Puces des couturières et des loisirs créatifs organisées par Récréa'Rignac Salle des fêtes André Jarlan de 9h30 à 17h30
28 mai	Tournoi de foot des jeunes - Stade
29 mai	Manche des Quilles championnat 2022 Terrain de quilles
1 ^{er} juin	« Si l'Histoire m'était contée » Médiathèque du Pays Rignacois à 15h45
2 juin	Don du sang - Salle des fêtes André Jarlan de 13h à 18h
10 juin	Assemblée générale de l'ADMR Salle des fêtes André Jarlan
11 juin	Marche gourmande organisée par les Marcheurs du Pays Rignacois - Salle des fêtes André Jarlan - Départ 9h
16 juin	Conférence « France Services » organisée par Rencontres Citoyennes - Salle des fêtes André Jarlan à 20h30
17 juin	Concert « Voies les chœurs » organisé par l'association APOTRE - Église de Rignac 20h30
18 juin	Fête de la musique avec l'Espérance Rignacoise Esplanade André Jarlan
21 juin	Fête de la musique du Conservatoire de l'Aveyron Esplanade André Jarlan à partir de 16h
24 juin	Théâtre organisé par Récréa'Rignac Salle des fêtes André Jarlan à 21h
25 juin	Spectacle de danse avec les élèves de Récréa'Rignac Salle des fêtes André Jarlan à 20h30
28 juin	Spectacle de l'école Jacques Perrin Salle des fêtes André Jarlan à 20h30
13 juillet	Apéro concert - Bal des pompiers - Feu d'artifice à 23h

PASS NUMÉRIQUE

Le Pass numérique auront lieu les 13, 20 et 27 juin. Ces formations vous permettent de vous familiariser avec les bases de l'outil informatique (consultations de mails, comptes bancaires, recherche...). Inscription auprès de **Gilles Mazars** au **05 65 80 20 81**.

EXPOSITION

Le collectif Fòra Man regroupe les plasticiens Gérard Marty et Joan-Carles Coderc. Une approche commune sous l'égide d'un terme forgé par les deux hommes, « Posturas », des peintures ayant pour socle la pratique de l'affiche, du poster.



Du 9 avril au 11 juin à la Médiathèque

Selon eux «elles se veulent propositions picturales et positionnement, notamment par l'emploi de langues telles que l'occitan, le catalan, qui s'entremêlent au gré des formes...».

CONFÉRENCE VIVRE ENSEMBLE

Le **jeudi 19 mai**, par l'intermédiaire de Rencontres Citoyennes, Mme Latifa Ibn Ziaten sera à Rignac : rencontre avec les scolaires en journée.

À 20h, conférence ouverte à tous, suivie d'un échange. L'association «IMAD pour la jeunesse et pour la paix» créée par cette dernière a pour finalité de :

- favoriser le « vivre ensemble » ;
- promouvoir les valeurs de la République et de la laïcité ;
- sensibiliser aux processus de radicalisation ;
- inciter au dialogue interreligieux.

Les places sont en vente à l'Office de Tourisme du Pays Rignacois. Pour tout renseignement ou réservation **05 65 80 26 04** ou contacter l'association Rencontres Citoyennes au **06 07 04 64 16**.



EXPOSITION PLEIN AIR

Notre mémoire en cartes postales ! Rignac hier et aujourd'hui...

La place de la Mairie, le Portail-haut avant 1900 en cartes postales et le même quartier en photos aujourd'hui ! Une autre façon de se souvenir !

Ces photos en grand format seront installées sur les 12 panneaux au Parc de la Peyrade, une exposition en plein air à regarder du mois de mai jusqu'à l'automne 2022. Ces photos seront accompagnées de souvenirs de certains habitants et un livret sera édité pour l'occasion.

CINÉMA - MONDES ET MULTITUDES

Jeudi 12 mai, salle André Jarlan - 2 séances.

**18h00 :
En corps**



20h30 : Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon Dieu ?

